



“Le débat public sur le projet de terminal méthanier au Verdon, porté par l'industriel 4GAS, suscite un très vif intérêt et une forte mobilisation tant de la part du public que des médias.

Le débat se déroule dans un climat tendu et passionné, ce que l'on peut comprendre.

Mais afin de permettre la mise en avant de la pluralité des arguments, je demande aux participants des dernières réunions publiques de garder leur sang froid et de faire preuve de respect pour toutes les opinions exprimées.

Le public, grâce à des experts dont il faut saluer la compétence et la qualité des présentations, a pu avoir accès à des informations nouvelles propres à enrichir le débat.

Toutes les présentations de ces intervenants ont, bien évidemment, été mises en ligne sur le site Internet de la Commission.

La Commission particulière reste à votre écoute et espère maintenant recevoir de nombreux cahiers d'acteurs riches, diversifiés et argumentés.

Le débat se poursuit jusqu'au 14 décembre mais la Commission demande aux acteurs de présenter leurs positions avant la fin novembre afin de disposer du temps nécessaire à l'édition.

Le débat public est un temps d'échanges et de dialogue qui doit permettre d'informer le public et d'éclairer le maître d'ouvrage 4GAS dans sa future prise de décision.

Profitez de ce temps qui est une chance à saisir ! ”

Le Président
de la Commission particulière
du débat public,
Louis-Julien Sourd

UN TAUX DE PARTICIPATION RECORD

Plus de 6300 personnes sur huit réunions

1878 questions posées par écrit

265 avis et contributions

→ Des réunions très suivies, des débats animés

Au 29 octobre, ce sont huit réunions qui se sont déjà déroulées entre le Médoc, Bordeaux et Royan : deux réunions de lancement, une territoriale, deux thématiques et deux auditions publiques.

■ Une forte affluence, quelquefois au-delà des prévisions

Lors de la réunion de lancement le 17 septembre dernier à Soulac, le ton était donné. Le projet d'un terminal méthanier au Verdon-sur-mer, présenté par la société 4GAS, sur un terrain du Port Autonome de Bordeaux au bord de l'estuaire de la Gironde, est loin de laisser indifférent et suscite de nombreuses questions.

La participation du public, de 600 personnes à la première réunion a atteint le chiffre de 1600 personnes, le 8 octobre à Royan au Chapiteau de la Grande Conche, la réunion du 4 octobre ayant dû être annulée, pour des raisons de sécurité. Un record dépassé lors de la réunion suivante du 29 octobre, avec la présence de 2300 personnes.

■ Un projet qui inquiète

Ce projet industriel classé SEVESO 2, dans une région revendiquant un avenir tourné vers le



tourisme, inquiète les habitants des deux rives de l'estuaire et leurs élus. Parallèlement aux défenseurs du projet faisant valoir son intérêt économique pour le Nord Médoc et le port de Bordeaux, la Commission a enregistré la position des opposants qui jugent le projet incompatible avec le développement touristique et dangereux pour les habitants et l'environnement.

Beaucoup de critiques ont été apportées quant à l'insuffisance du dossier de 4GAS sur «les éléments nécessaires pour débattre de tous les aspects du projet». Face à un public passionné, le maître d'ouvrage a quelquefois eu du mal à exposer son projet dans le calme.

→ La thématique des enjeux sur l'environnement naturel, un des principaux sujets de questionnement

Principaux sujets d'inquiétude et de polémique, les incidences du projet sur l'environnement et leurs conséquences directes et indirectes sur le territoire ont été abordés lors de la réunion consacrée aux enjeux sur l'environnement naturel, le 27 septembre au Verdon.



> **La protection de l'estuaire de la Gironde** représente en effet une forte préoccupation que l'on retrouve également à Royan. L'incidence sur la faune halieutique, le pompage d'eau dans l'estuaire et le rejet d'eau chlorée et refroidie suscitent de nombreuses inquiétudes en particulier chez les aquaculteurs.

L'impact sur la baignade et l'accès à la plage de la Chambrette ont fait l'objet de plusieurs questions. Le maître d'ouvrage a affirmé qu'il n'y aura aucune restriction.

> **De même la question des conséquences sur la biodiversité**, particulièrement riche sur ce territoire à proximité d'une zone Natura 2000, a été soulevée.

> **Les mesures envisagées par 4GAS pour réduire l'impact sur le paysage**, telles que la hauteur de la dune (environ 15 mètres) et sa composition (matériaux issus des excavations), ont été particulièrement discutées au Verdon ainsi qu'en Charente-Maritime.

■ Les apports des experts

Les experts techniques et scientifiques, invités à s'exprimer, ont apporté au public de nombreux éléments de réflexion.

● **Paul Gonthier, chef d'unité «écosystèmes estuariens et poissons migrateurs amphihalins» du CEMAGREF** a exposé le dispositif d'observation mis en œuvre sur l'estuaire de la Gironde. Ses conclusions ont indiqué que le système de l'estuaire évolue et que de nombreux facteurs (salinité, température de l'eau, pollution en amont, etc.) peuvent jouer sur l'état des populations.

Concernant le pompage de l'eau dans l'estuaire, Paul Gonthier a insisté sur l'importance des techniques de filtration utilisées, la taille de la maille et a soulevé le risque pour les alevins entraînés dans l'installation de réchauffement du gaz.

● **Henri Etcheber, géochimiste à l'Université de Bordeaux I** a présenté l'intérêt de la mise en place d'une station d'étude des eaux de l'estuaire intégrée dans un réseau de surveillance déjà existant afin de mesurer les quatre indicateurs essentiels : la température, la salinité, la teneur en matières en suspension et la teneur en oxygène dissout à l'embouchure de l'estuaire. Il a relevé la bonne qualité des eaux à cet endroit.

● **Pierre-Yves Guernion, Directeur adjoint à AIRAQ (AIRAQuitaine)** s'est exprimé sur le dispositif de surveillance de la qualité de l'air en Aquitaine et s'est appuyé sur quelques exemples de surveillance urbaine ou industrielle.

● **Jean-Pierre Thibault, Directeur régional de la DIREN Aquitaine** a rappelé la réglementation environnementale en vigueur pour la réduction des impacts d'un projet : analyse des incidences, réduction des impacts et propositions de mesures compensatoires s'il y en a.

Les réunions à venir

> **Le 8 novembre 2007 à Soulac** : au Palais des Congrès de Soulac à 19 h
Réunion thématique : Quels impacts sociaux et économiques du projet sur le territoire ?

> **Le 29 novembre 2007 à Bordeaux** : au Palais des Congrès de Bordeaux à 19 h
Réunion de clôture

➔ Des auditions publiques pour élargir le débat : énergie et gazoduc au programme

■ La politique énergétique française et la part du gaz sur le marché de l'énergie

Cette audition publique s'est également déroulée sur les deux autres débats publics portant sur les projets de terminal méthanier au Havre et à Dunkerque.

Florence Tordjman, de la DGEMP (Direction Générale de l'Énergie et des Matières Premières), au MEDAD (Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables) y a notamment exposé :

> **Les quatre grands principes de la politique énergétique française** : garantir et développer la sécurité de l'approvisionnement de la France, assurer le prix compétitif de l'énergie, préserver la santé et l'environnement, garantir la cohésion sociale.

> **La place importante du gaz naturel** dans notre système énergétique français.

«Comparativement aux autres énergies, la croissance de la demande de gaz continue d'être très soutenue, davantage que celle des autres énergies globalement. Elle est de plus de 2 % par an, même si hors industrie, elle est un peu plus faible, de 1,5 % par an».

«Le gaz naturel présente des atouts en termes environnementaux par rapport aux autres énergies fossiles. Il pollue moins que le fioul, il pollue moins que le charbon.»

> **La part croissante du GNL dans la consommation française**

«La croissance du GNL, à l'horizon 2015, va augmenter sur l'ensemble des pays de 3,5 fois, même plus. Dans le même temps, les importations par gazoducs ne vont augmenter que de 30 % et principalement parce qu'au sein de l'Union Européenne, la production endogène de gaz va fortement diminuer; elle passera de 320 à 270 milliards de mètres cubes entre 2004 et 2015.»

«De manière plus significative, les sources d'approvisionnement en gaz sont de plus en plus éloignées des marchés... L'Union

Européenne veut clairement réduire sa dépendance énergétique vis-à-vis de pays considérés comme moins sûrs... De ce point de vue, le gaz naturel liquéfié offre plus de souplesse... Les terminaux méthaniers peuvent offrir de la sécurité par rapport au système gazier actuel et renforcer une sécurité d'approvisionnement...».

■ Les hypothèses d'acheminement du gaz depuis le terminal par gazoduc

La CPDP a souhaité aborder les hypothèses de raccordement par gazoduc pour relier le Verdon à l'artère de Guyenne, même si ce n'est pas le même projet ni le même maître d'ouvrage qui serait concerné.

C'est la société TIGF, dont la mission est d'offrir et de développer un service de transport et de stockage de gaz naturel dans la partie Sud-Ouest français qui est venu présenter les quatre variantes envisagées pour l'étude préliminaire de la canalisation, tout en précisant qu'un tel ouvrage, compte-tenu de sa longueur et de son coût, serait «vraisemblablement soumis au débat public» s'il devait être réalisé.

> **Un tracé nord** irait de Soulac à la station de compression de Chazelle, gérée par GRT Gaz. La traversée de l'estuaire se

ferait via un tunnel de cinq mètres de diamètre environ, sur une longueur de 7 km. Les autres solutions présentées auraient un tronç commun entre Soulac et Saint Laurent Médoc.

> **Le deuxième tracé** traverserait l'estuaire au niveau de Pauillac, par un forage horizontal dirigé, s'appuierait sur une, voire deux îles, et arriverait dans le Blayais.

> **Le troisième tracé**, au niveau de Pauillac, descendrait le long de l'estuaire en rive gauche et traverserait au niveau du bec d'Ambès, par deux forages dirigés. Il repartirait dans une direction ouest-est vers Eygurande.

> **Le quatrième tracé** traverserait le Médoc, contournerait l'agglomération de Bordeaux et rejoindrait Auros.

Le débat en chiffres*

Nombre de demandes de documentation : **445**

Nombre de connexions sur le site : **12856**

Avis : **181**

Contributions : **84**

Questions posées : **1878**

Taux de réponses : **55%**

> **Les destinataires des questions :**

CPDP : **18 %**

4GAS : **71 %**

Autres acteurs : **11 %**

*Au 5 novembre 2007



➔ Questions aux membres de la Commission particulière du débat public

Un débat public pour quoi faire ?

> **Corinne Bies**

«Le débat public est une opportunité offerte aux citoyens pour s'exprimer sur un projet dont les enjeux sociaux, économiques et environnementaux sont importants.

Cette procédure administrative se situe bien en amont de la réalisation du projet. Elle doit permettre l'information, favoriser la discussion et, le cas échéant, examiner les variantes possibles.

La CPDP rédige le compte-rendu du débat, sans émettre d'avis, mais en restituant les points de vue exprimés. Ce compte-rendu ainsi que le bilan dressé par la CNDP sont rendus publics et communiqués au maître d'ouvrage qui devra motiver sa décision de suspendre, modifier ou poursuivre son projet. Si 4GAS décide de poursuivre, il entrera alors dans une autre procédure administrative lui imposant de produire les études exigées par la réglementation française particulièrement stricte s'agissant d'une installation classée SEVESO 2.»

Pourquoi est-il important de profiter du débat public pour s'exprimer ?

> **Claudia Courtois**

«Quoi qu'en disent ses détracteurs, le débat public est une bonne occasion de donner son avis sur un projet, de confronter des points de vue différents de manière contradictoire, de demander des précisions pour lesquelles la commission particulière garantit une réponse de la part du maître d'ouvrage ou des services de l'Etat compétents. Les échanges sont forcément plus riches que devant un document écrit comme l'est la procédure de l'enquête publique. Je pense également que les personnes intéressées se déplacent plus facilement pour s'informer quand la démarche est participative, grand public, avec des horaires hors de ceux du bureau. Surtout, point important à souligner, tous les avis, contributions, questions



sont archivés avant d'être communiqués aux autorités chargées de l'enquête publique à suivre. Donc, non seulement, c'est un réel exercice de démocratie participative mais c'est aussi utile pour la suite du projet, dans l'hypothèse, bien sûr, que le maître d'ouvrage décide de poursuivre. Mieux vaut que le plus grand nombre s'exprime dans ce cadre qu'une poignée de gens contraints par les horaires des mairies, de la période, des lieux au moment de l'enquête publique. C'est d'ailleurs une des difficultés de cette démarche légale. Mais c'est une autre histoire.»

Comment la CPDP traite-t-elle les questions posées à 4GAS et leurs réponses ?

> **Patrick Loulière**

«La CPDP a reçu un très grand nombre de questions, adressées principalement au maître d'ouvrage 4GAS, mais également aux autres acteurs tels que le Port Autonome de Bordeaux, la DRIRE et la CPDP elle-même. Les réponses transmises par 4GAS à la CPDP font l'objet d'une lecture de leur contenu et éventuellement d'une demande de précision au maître d'ouvrage si elles n'apparaissent pas aussi complètes que l'avancement du projet, présenté dans le dossier support, le permet.

Il faut rappeler que la CPDP ne juge pas de la qualité de la réponse qui reste de la responsabilité de 4GAS, mais qu'elle veille à ce que toutes les questions soient traitées dans l'ensemble de leurs composantes.»

Comment se déroule le débat sur le projet de terminal méthanier au Verdon par rapport aux deux autres sur les projets de Dunkerque et du Havre ?

> **Gustave Defrance**

«Pour la première fois, trois débats publics se déroulent simultanément sur un projet industriel de même nature avec une décision de la CNDP d'en assurer la coordination. Il peut être tentant de comparer les trois débats mais est-ce bien souhaitable ?

Les trois sites concernés (Le Verdon, Dunkerque, Antifer) sont très différents : Antifer est un port pétrolier en activité, à une certaine distance du port du Havre, Dunkerque est un grand port industriel avec des possibilités de développement ; les possibilités de faire coexister des activités industrielles et des activités touristiques et/ou de loisirs ne représentent pas les mêmes enjeux.

De même les 3 ports autonomes sont différents par leur configuration et leurs capacités.

Enfin les trois sociétés industrielles 4GAS, EDF, Gaz de Normandie (Poweo, CIM, EON, Verbund) sont différentes vues du public.

Mais ces trois débats sont fondamentalement identiques dans la volonté de chaque CPDP de permettre au public de participer à un débat qui porte sur l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques d'un projet industriel privé.»

Pour joindre la Commission particulière du débat public :

Commission particulière du débat public - Projet de terminal méthanier au Verdon
17, cours du chapeau rouge - 33000 BORDEAUX

Téléphone : 05 56 52 59 31 - Fax : 05 56 52 71 47

Courriel : contact@debatpublic-terminal-leverdon.org

Site internet : www.debatpublic-terminal-leverdon.org